

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

1^{er} juillet 2025

Absents non excusés : Chantal Kaichouh, Gilles Jobert.

Absents excusés : Cyril Lepeut, Laurent Bouvot.

Secrétaire de séance :

Mme METTETAL Isabelle

• Après présentation par le maire de la proposition d'accord local pour la recomposition du prochain conseil communautaire de La Plaine Jurassienne, l'année précédant celle du renouvellement des conseils municipaux, le conseil par 9 voix pour et 1 contre, décide d'opter pour la règle du droit commun. Cette règle, si elle est adoptée, donnera 1 siège à la commune de Neublans-Abergement dans le futur conseil communautaire, comme 17 autres communes composant cette assemblée.

• A l'unanimité, le conseil décide de retenir l'offre proposée par l'entreprise Jura Assainissement, pour la vidange des installations d'assainissement individuel. Les particuliers qui passeront par cette entreprise bénéficieront donc d'un tarif préférentiel. Les inscriptions se feront auprès du secrétariat de mairie, avec un nombre minimum de cinq installations à vidanger à chaque intervention.

Les tarifs seront les suivants :

- Micro stations et fosses septiques et toutes eaux jusqu'à 1600 L : 176€ TTC.
- Micro stations, fosses septiques et toutes eaux de 1601 à 3000 L : 242€ TTC.
- Micro stations, fosses septiques et toutes eaux de 3001 à 4000 L : 297€ TTC.
- Prix au m3 supplémentaire : 55€ TTC.

Nous vous rappelons que le passage par un professionnel est obligatoire pour ce type d'opération et qu'un certificat de vidange doit vous être remis, car vous restez responsable du traitement de vos boues d'épuration. Le recours à un agriculteur ou autre vidangeur non agréé est strictement interdit et sévèrement puni.

Les inscriptions au secrétariat de mairie débuteront dès le 07 juillet.

• Le lundi 25 août se tiendra à Neublans-Abergement une étape du 1^{er} Rural Tour initié par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté. Cette opération consiste à mettre en avant les communes rurales ayant été sélectionnées par le dispositif régional « Espaces Nouveaux Villages Innovants ». Notre commune ayant bénéficié d'une aide de 45 000€ pour recréer des commerces dans le cadre du bâtiment multiservices, ce sont entre 100 et 150 élus de toute la Bourgogne Franche-Comté, qui sont attendus à ce rassemblement.

• Les emplois jeunes débuteront lundi 7 juillet. Cette année 5 jeunes entre 16 et 18 ans sont inscrits à ce dispositif.

• Le questionnaire distribué pour l'épicerie du bâtiment multiservices a fait l'objet de 72 réponses, parmi lesquelles près de 50 personnes se sont déclarées prêtes à effectuer des heures de bénévolat. Le conseil est très satisfait de ce niveau d'engagement, qui vient contredire les rares esprits chagrins qui prédisaient un nombre de bénévoles proche de zéro. La réunion publique du 2 juillet a réuni 47 personnes venues écouter les 2 représentantes de l'association Bouge Ton Coq, qui a déjà installé plus de 200 épiceries en France sur ce modèle participatif, qui connaît le succès partout où il est pratiqué. Des groupes de travail vont être installés et les bénévoles pourront décider des produits à proposer dans l'épicerie, des partenariats avec les producteurs locaux, des horaires d'ouverture... L'objectif reste une ouverture avant la fin de l'année 2025.

• Un particulier a proposé au conseil d'acheter une parcelle communale bordant sa propriété. Ce terrain étant inconstructible, le conseil accepte la vente au prix de 10€ le m2 pour du terrain d'agrément. La proposition sera soumise au demandeur.

• A l'unanimité, le conseil décide d'une opération d'ordre permettant d'alimenter la ligne budgétaire correspondant aux frais de mise en place d'une ligne de trésorerie, dans l'attente de la réception des subventions.

• La prochaine vente de pain aura lieu le dimanche 6 juillet et les ventes de pizzas les 10 et 24 juillet, à partir de 17h00, avec également du pain.